GENÈVE

Les consultations dentaires pour les plus précaires en hausse

Publié **Il y a 6 jours**, le 25 juin 2026
De **ATS KEYSTONE**



A Genève, les consultations au service des Soins dentaires Croix-Rouge ont augmenté de 96% en 2025 (image d'illustration). (© KEYSTONE/DPA/ROLF VENNENBERND)

A Genève, les consultations au service des Soins dentaires Croix-Rouge (SDCR) destiné aux personnes qui n'ont pas les moyens d'aller chez un dentiste de la place ont augmenté de 96% en 2025. L'Etat, qui soutient financièrement ce dispositif, va poursuivre son engagement.

Ce soutien financier permet d'engager des dentistes salariés et de renforcer ainsi la capacité clinique du dispositif, relève jeudi le Département de la santé et des mobilités (DSM) dans un communiqué. Le canton participe à hauteur d'un million de francs par année. Mis en place fin 2020 par la Croix-Rouge genevoise sous forme de projet-pilote, ce système propose des soins dentaires à bas prix.

Une consultation pour des soins de base coûte 40 francs et le contrôle chez l'hygiéniste est facturé 20 francs. Au début, ce système fonctionnait avec une coordination sociale et médicale salariée et des dentistes bénévoles. L'Etat a participé financièrement dès 2025, ce qui a permis d'engager des dentistes mais aussi des hygiénistes et des assistants dentaires.

En 2025, 491 patients ont été traités, dont 280 nouveaux patients, pour un total de 2226 consultations, dont 1624 consultations de dentistes et 602 consultations d'hygiénistes dentaires. Les consultations de dentistes ont augmenté de 96% par rapport à 2024. Le pôle social a, pour sa part, traité 414 dossiers en entretien d'évaluation.

"Working poor"

Les soins dentaires ne sont pas couverts par l'assurance-maladie. Les personnes bénéficiant de prestations complémentaires à l'AVS/AI ou de l'aide sociale peuvent se faire rembourser des frais de soins dentaires. Mais d'autres publics restent insuffisamment couverts, notamment les working poor, relève le DSM.

Genève a voté en novembre dernier sur l'accès aux soins dentaires. La population avait refusé de justesse une initiative socialiste qui révoyait un chèque dentaire annuel de 300 francs pour les personnes éligibles aux subsides d'assurance-maladie mais qui ne bénéficient d'aucune autre forme d'aide sociale et qui renoncent parfois à aller chez le dentiste pour des raisons financières.

Cet article a été publié automatiquement. Source : ats

À NE PAS RATER
Un nouveau collectif pour documenter et agir contre le sans-abrisme

SUIVANT
Nyon: les corbeaux freux font autant de bruit qu'une grande route

SUR LE MÊME SUJET



Les Genevois ne veulent pas d'aide pour les soins dentaires



Hausse des consultations d'aide aux victimes en 2025



Accord pour la fin des amalgames dentaires au mercure d'ici 2034